

Challenge Francophone

Consignes et critères

Chaque équipe doit fournir à l'ACEE un document de **3 à 5 pages** présentant son idée d'entreprise. Le document doit contenir les informations suivantes :

- Description de l'entreprise (mission, vision, valeurs, positionnement, structure, etc.)
- Analyse du marché (public cible, besoins, concurrence, etc.)
- Description du produit ou du service
- Stratégie marketing (4P : produit, prix, communication (promotion), distribution (place), etc.)

Le document devra avoir une page couverture sur laquelle figureront les noms des membres de l'équipe.

INNOVATION ET CRÉATIVITÉ

/20

Originalité du concept;
Pertinence du produit/service;
Conscience des principes de
développement durable.

QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION

/10

Bonne structure;
Qualité du visuel;
Respect des consignes.

QUALITÉ DU FRANÇAIS ÉCRIT

/10

Qualité de l'orthographe
et de la syntaxe.

ANALYSE DU MARCHÉ

/25

Identification adéquate
de la cible;
Définition du besoin à
combler;
Identification de la
concurrence.

STRATÉGIE MARKETING

/25

Explication adéquate des 4P
(produit, prix, promotion,
place)

RÉALISME DU PROJET

/10

Projet applicable tant en
sol québécois qu'en sol
européen.

Le document devra être transmis en
format PDF par courriel à info@acee.qc.ca
d'ici le dimanche 17 juin, 23h59.